



www.sage-authion.fr

COMMISSION GEOGRAPHIQUE TOURAINNE-AUTHION

COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX ÉCHANGES

13 février 2026
10h – 12h00

Salle du Conseil municipal
37140 BENAIS

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | syndicat.mixte@loireauthion.fr | www.sage-authion.fr

Support de présentation

- o Le support de présentation a été envoyé aux participants en même temps que le présent compte rendu

PROCHAINE Commission

2027 – date à définir

ÉTAIENT PRÉSENTS



Commission géographique Touraine Authion

Le 13 février 2026 à Benais

NOM Prénom	Structure	Adresse mail
CAUÉ Sarah	CCTOVAL	scaute@cctoval.fr
Smador Sarah	CCTOVAL	smsador@cctoval.fr
CHARTIER Tina	CCTOVAL	tchartier@cctoval.fr
PELLÉ Gilles	Bourguail	gille.gilles@wanadoo.fr
SIREAU Francis	Bourguail	francis.sireau@gmail.com
SANS-CHATELUN Daniel	COSEX SUR LOIRE	daniel.sanschatelun@orange.fr
SIMOND PH	SEBAST	phil.simonid@orange.fr
PRIOUL Mathis	CPIE TVL	arthe@cpievalloire.org
LITOUZIN Jean-Yves	OFB 37	jean-yves.litouzin@ofb.gouv.fr
LOBRY Bertrand	St Michel de Bourgal	b.lobry@orange.fr
MARLET Pascal	Président Pêche APPPA	pascal.marlet@orange.fr
RIEUX Guigui	FD AAPPA 37	
LE DORUEN GÉRAUD		Mairie de Bourgal
LERICHE Alain	Restiguc'	alain.liche37@orange.com

LESSION
Claire

Hommel

claire.jim37@orange.com

NOM Prénom	Structure	Adresse mail
FAUVY J-Pierre	Benais	jean-pierre.fauvy@orange.fr
DUBARRY Philippe	Benais	philippe.dubarry@orange.fr
COUINOU JESSICA	Benais	couinoujessica@orange.com
RIEUX Stéphane	Benais	stephane.rieux@benais.fr

Excusés :

AELB - Maxime NIGOT

Caudalis – Eric SANSAULT
Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire
Conseil départementale 37 – Benoit COUDRIN
CPIE Touraine Val de Loire – Clément COROLLER
Mairie de Cléré-les-Pins – Pascal DELAUNAY
Mairie de La-Chapelle-sur-Loire
PNR Loire Anjou Touraine – Pascal QUENIOT
PNR Loire Anjou Touraine – Olivier RIQUET
Région Centre Val de Loire – Mylène MOREAU

L'ORDRE DU JOUR

- Bilan du CTEau
- Présentation de la stratégie et programmation du nouvel Accord de Territoire 2026-2028
- Présentation des actions réalisées en 2025
- Présentation du programme d'actions 2026
- Points sur les écoulements et eaux souterraines
- Questions diverses

PRÉAMBULE

Le présent compte rendu a pour objectif de synthétiser les échanges clés de la réunion, sans en reprendre le déroulé exhaustif.

Ouverture de la réunion (10h30)

M. PEGE (Président du SMBAA) et M. BARANGER (Vice-Président du SMBAA) ouvrent la séance en remerciant les membres de la commission pour leur présence, ainsi que la commune de Benais pour leur accueil.

Un tour de table est effectué afin que chacun puisse se présenter.

M. DUBARRY informe que la Loire des confluences a été labélisée Ramsar.

M. DECAS et **M. ROCHE** déroulent l'ordre du jour en s'appuyant sur un diaporama disponible sur le site Internet du SMBAA.

1 Présentation de la stratégie et programmation du nouvel Accord de Territoire 2026-2028

M. SIMOND félicite le SMBAA pour le niveau d'ambition de la programmation proposée.

M. SANS-CHAGRIN rappelle l'importance du soutien que peuvent apporter les élus communaux, notamment lors des phases de concertation.

M. SANS-CHAGRIN rappelle aussi la problématique de l'installation d'un élevage de poules à proximité du Lane. *M. DECAS* répond que la programmation présentée n'a pas d'impacts sur ce type d'installation, que le SMBAA n'a pas de pouvoirs de police, que la commune doit se tourner vers les services de l'Etat.

M. SANS-CHAGRIN demande si des actions vont être menées sur le Marche au sujet de la renouée du Japon. *M. ROCHE* répond que le SMBAA n'a pas les financements pour mettre en œuvre des actions de lutte contre les espèces envahissantes. Il rappelle aussi que le SMBAA et le Conservatoire des Espaces naturelles Centre-Val de Loire ont proposé un itinéraire technique, réalisé en concertation avec la commune, afin de la guider dans la gestion de l'espèce. L'éradication de la renouée n'est pas possible ; cependant l'objectif est de contenir sa dispersion, notamment en aval du ruisseau de la Marche.

Mme DESSILLION demande si des actions sont prévues sur le Lathan entre 2026 et 2028. *M. DECAS* répond que la stratégie proposée repose sur la mise en place d'actions ambitieuses sur des linéaires conséquents et localisés (supérieurs à 1km). De plus, les modalités de financement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne localisent les actions sur des masses d'eau proches de la bascule en bon état et sur les aires d'alimentation de captages prioritaires. Le SMBAA a argumenté auprès de l'Agence de l'Eau afin de pouvoir intervenir sur le bassin du Changeon dont le potentiel le justifie.

2 Bilan des actions en 2025

M. RICOU informe en complément de ce qui a été présenté que des indicateurs de suivis ont été mis en place. L'objectif de ces suivis est de mesurer l'impact des travaux (suivis avant et après travaux) sur le peuplement piscicole, les macro-invertébrés et les diatomées.

Il informe aussi qu'un suivi de la température en amont et en aval de l'étang du Mur a été mené par la Fédération de pêche en 2025.

3 Présentation du programme d'actions 2026

M. SIMOND demande lors de la présentation si des actions « Low-tech » sont prévus.

M. ROCHE répond que des actions « Low-tech » vont être réalisées en automne-hivers 2026 sur le ruisseau du Saint Gilles et le ruisseau de Chaumont. L'objectifs est de tester cette technique. Pour mesurer son efficacité, des indicateurs de suivis vont être mis en place : suivi de la hauteur de la nappe, inventaires faune, flore, habitats. Cette technique pourra être utilisée en complément des techniques de restauration actuelles car elle n'est pas adaptée aux grands cours d'eau comme le Changeon.

M. RICOU demande si des animations sont prévues dans la programmation du nouvel Accord de Territoire. *M. DECAS* répond que les modalités de financement du nouveau programme de l'Agence de l'Eau limitent la possibilité d'animations auprès du grand public car 50% des animations doivent être à destination des élus. *M. RICOU* informe que des pêches électriques peuvent être réalisées afin de sensibiliser les élus.

4 Questions diverses

M. PELLE demande si une remise en état est prévue sur l'affluent du Gravot qui a été dégradés par un propriétaire. *M. ROCHE* répond que le SMBAA n'a pas connaissance des suites que la justice a donné.

Une vidéo concernant la restauration de la continuité écologique du moulin Bertrand a été projetée (<https://www.youtube.com/watch?v=QQtc8WYdkvg&t=23s>).

Mme RIOCREUX remercie le SMBAA pour ces actions et rappelle l'investissement de Mme FABRE, propriétaire du moulin, pour valoriser l'action réalisée sur son moulin. Elle informe aussi qu'actuellement, l'association Ligere, récolte auprès des habitants du territoire, des témoignages sur le Changeon.

M. DECAS évoque la fin de mandat qui approche et la nécessité d'avoir des élus impliqués sur le territoire, afin de participer à la compréhension et l'acceptation des projets. Il propose aux communes de nommer des élus référents et proposent aussi que le SMBAA intervienne en Conseil municipal afin de présenter les missions du SMBAA.

Clôture de la commission géographique (12h10)